



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111096

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/09/2024 16H56 C:025201 I:39760
V/REF : 958367
V/Email reçu le Mardi 03/09/2024 a 16H56

SEMCODA
Agence de Bourggoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 06787
IMMEUBLE : J-C RACCURT -6787
49, RUE JEAN CLAUDE RACCURT
.01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: M_230209001-1
LOCALISATION : ALLEE N°49 RACCURT-
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LA PORTE D'ENTREE DE L'IMMEUBLE BLOQUE
FERME
LE 26/09 - RECU MAIL DE RELANCE DE MR DEGLAINE
'INTERVENIR POUR REMISE EN ETAT SERRURE PORTE HALL'
Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/09/2024 A 18H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
LA SERRURE DE LA PORTE DU HALL D'ENTREE EST HORS-SERVICE
LE DEMI PENNE EST CASSE
EXTRACTION DE LA CASSURE
SECURISATION DE LA PORTE EN ACCES LIBRE

LE 16/09 A 14H00 :
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA SERRURE 1 POINT DE LA PORTE D'ENTREE HALL
REGLAGE DE LA GACHE ELECTRIQUE
REMISE EN ETAT DE FERMETURE DE LA PORTE
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - RAS
REPLI DU MATERIEL

LE 02/10 A 13H15 :
INTERVENTION EN PARTIE COMMUNE
LES RESIDENTS SUR PLACE, NOUS INFORME QUE LE CYLINDRE A ETE REMPLACE
RECEMMENT (ENVIRON 15 JOURS PAR SERVIMO -CF BC 958367)
LE PROBLEME DE VIENT PAS DU CYLINDRE MAIS DE LA GACHE ELECTRIQUE
IL N'Y A PLUS D'ELECTRICITE QUI ARRIVE A LA GACHE, NI A L'INTERPHONE
TOUT EST ETEINT
L'INTERVENTION D'UN ELECTRICIEN EST NECESSAIRE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 25/11/24 a 16H58 _ Envo i (CR/AB)

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

A CE JOUR NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART ET SANS APPEL DE(S) L'OCCUPANT DU SITE. NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT .

KI LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 07/10/24 A 09H53 MME L DEGLAINE

DT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 04/10/24 A 09H14 _ ENVO I (CR/AB)

PREVOIR L'INTERVENTION D'UN ELECTRICIEN AFIN D'IDENTIFIER L'ORIGINE DU PROBLEME (NON COMPRIS DANS LE BPU)

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

MP LCOMPTER Email envoyé le 16/09/24 a 17H34 _ Envo i (CR/AB)

CS LGESTION Email envoyé le 04/09/24 a 07H08 _ Envo i (CR/AB)

CS LCOMPTER Email envoyé le 04/09/24 a 07H08 _ Envo i (CR/AB)

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA SERRURE
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00003-Ff Interv.Urgence m.en sécurité	2	202,26		202,26
1,00	MS00039-Rempl.Serrure 1 pt portes ext.	7	60,67		60,67
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	7	50,56		50,56
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	7	50,56		50,56
TOTAL H.T.					364,05
T.V.A. a 10,00%					36,40
TOTAL T.T.C.En EURO					400,45

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111096

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 958367 du 03/09/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

49 Rue Jean Claude Raccurt

01120 DAGNEUX

THCMEIPCI Tvx hors contra Menuiseries int Partie cne int.

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230209001-1

06787-00001 DAGNEUX 18 PLS Coll + 18 Gar.

Délai

Date limite exécution : 18/09/2024

Observations

TRES URGENT

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00053 REMISE EN ETAT SERRURE PORTE HALL compris réglage des paumellesajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
Total H.T.					101,14
Total TVA					10,12
Total TTC					111,26

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 03/09/2024

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **Rue Jean Claude Racourt 01120 DAGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **03/09/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 958367